

Notre engagement

✓ SIMPLICITÉ

Une navigation simple et intuitive sur tous vos appareils, hors ligne ou connectés.

✓ SÉCURITÉ

Une solution qui sécurise vos pratiques (en lien avec le registre phytosanitaire) et vos données (sauvegarde automatique).

✓ ACCOMPAGNEMENT

Une équipe de conseillers sur le terrain qui vous accompagne et vous suit au quotidien dans la gestion de votre exploitation.

✓ PERFORMANCE

Cartographie, interventions, OAD, liaison console-tracteur... Toutes vos données centralisées au même endroit et accessibles à tout moment pour vous faire gagner du temps au quotidien.



Et vous, pourquoi avoir choisi mesparcelles ?

«MesParcelles est simple d'utilisation, même pour un non virtuose, comme moi, de l'informatique. Que ce soit sur ordinateur ou via l'application smartphone, tout est intuitif, logique, facile et l'outil est très complet. Je l'utilise avant tout comme un outil d'enregistrement de mes interventions pour répondre à la réglementation. Mais, au-delà de la saisie réglementaire, MesParcelles me permet de gérer mon assolement et de consulter celui-ci régulièrement, de renseigner mon registre phyto, de piloter ma fertilisation et de remplir mon PPF. Enfin, l'actualisation permanente de l'outil a été un élément primordial dans mon choix, avec le service d'assistance téléphonique».

Bertrand, agriculteur à Héry (89)



N°1

du marché



40 640

utilisateurs



800

conseillers
MesParcelles



12 000

prestations
plan de fumure,
cahier d'épandage et
traçabilité phytosanitaire



42 580

déclarations PAC
réalisées avec
MesParcelles

Contacts Équipe MesParcelles Yonne

Tél : 03 86 94 28 44

Chambre d'agriculture de l'Yonne

14 bis rue Guynemer CS 50289

89005 AUXERRE Cedex

mesparcelle@yonne.chambagri.fr

www.mesparcelles.fr



Retrouvez les coordonnées de
votre Chambre d'agriculture sur
www.chambres-agriculture.fr



SOLUTIONS NUMÉRIQUES

la solution
numérique
pensée avec vous
pour votre
exploitation



www.mesparcelles.fr



Confort, sécurité, simplicité...
gagnez du temps au quotidien



Gérer la traçabilité de vos productions

Gestion parcellaire cartographique

Gestion de la fertilisation

- Agronomique (plan de fumure NPK)
- Réglementaire (conformité Directive Nitrates)
- OAD modulation de doses par imagerie satellite (MesSatimages)

Gestion phytosanitaire*

- Conseil à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Réglementaire (contrôles phytosanitaires)
- OAD prévention des maladies (Optiprotect)

Traçabilité automatique*

Enregistrement automatique de vos interventions à partir de vos matériels ou dispositifs spécialisés



Suivre vos indicateurs environnementaux

Suivi des mesures agro environnementales

Indicateurs environnementaux (IFT, vérification des 170 unités d'Azote directive nitrate)



Faciliter vos audits de certifications environnementales

Simplification des démarches de certification HVE (MesCertifications)

Suivi des indicateurs et gestion des certifications Bio, GlobalG.A.P., TerraVitis



Piloter votre performance économique

Suivi des performances technico-économiques (marge brute et semi-directe, gestion des stocks)

Suivi des cotations avec MesMarchés



Anticiper votre déclaration PAC

Aide à la déclaration PAC et export vers TéléPAC



Pour aller plus loin,
retrouvez nos Services connectés
directement depuis votre espace

mesparcelles



- Interconnexion console tracteur
- OAD : MesSatimages, Optiprotect
- Démarches de certification : MesCertifications

Rejoignez la communauté mesparcelles

Un abonnement annuel adapté à vos besoins

- ✓ Un service adapté à tous les types d'exploitation (grandes cultures, élevage, viticulture, arboriculture...)
- ✓ Une utilisation en toute liberté, en autonomie ou accompagné par votre conseiller
- ✓ Des lettres d'information régulières pour vous accompagner et vous conseiller

Une offre complète accessible 24h/24

- ✓ Une version web sur ordinateur et tablette
- ✓ Une application mobile
- ✓ Des mises à jour automatiques régulières

Un accompagnement sur-mesure

- ✓ Des formations individuelles ou collectives pour une appropriation optimale de toutes les fonctionnalités
- ✓ Une assistance téléphonique personnalisée
- ✓ Possibilité de prise en main à distance par votre conseiller local

*Les Chambres d'agriculture réalisant du conseil phytosanitaire sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant (numéro IF01762).